Villa Al Qamar
Résidence des arts au Liban
Appel à candidatures 2023

Description du programme

La Villa Al Qamar, programme de résidences de l'Institut français du Liban lance le 3ème appel à candidatures pour son programme de résidence de recherche et création pour l'année 2023. Elle propose un accompagnement sur mesure à des artistes français, en solo ou en duo avec des artistes libanais, invités à développer des **projets pluridisciplinaires en lien avec le territoire, en prise avec les problématiques sociales et les enjeux actuels au Liban.** Lancée en 2020 dans le Chouf, la Villa Al Qamar s'étend en 2023 au Nord et au Sud du Liban pour questionner le Liban dans sa diversité. Les candidats devront positionner leur projet sur l'un des trois lieux suivants :

- **Deir El Qamar, le Chouf** : les artistes sont accueillis à l'Institut français du Liban à Deir El Qamar, dans les murs d'un ancien caravansérail et de l'ancienne synagogue attenante dans le village historique de Deir El Qamar et de la région montagneuse du Chouf. Bien que proche de Beyrouth, la région est principalement rurale, marquée par un patrimoine environnemental, paysager et architectural unique au Liban.
- **Saida, le Sud** : l'Institut français du Liban à Saida accueille les artistes dans ses locaux : un grand caravansérail situé entre le port et la vieille ville. Avec ses souks populaires, son savoir-faire artisanal et un riche patrimoine architectural activé et réinvesti, Saida, « porte du Sud », est diverse et propice aux rencontres. Plusieurs partenaires culturels, lieux d'exposition ou tiers-lieux dans le cœur de la vieille ville, accompagnent les résidents, dans leur travail ou dans leur sortie de résidence.
- **Tripoli, le Nord** : les artistes sont accueillis par l'Institut français du Liban à Tripoli en collaboration avec le hub musical Rumman, situé dans les ruelles du quartier de Mina où foisonnent les lieux culturels et les artistes tripolitains. Francophone, la région du Nord Liban est historiquement à la marge du pays et aujourd'hui durement touchée par la crise. La richesse patrimoniale de la capitale du Liban-Nord, ainsi que son dynamisme et sa diversité artistique et la générosité de ses habitants, en font un lieu idéal à la production musicale et à l'échange artistique. Pour ce lieu, les projets en lien avec la création sonore et musicale seront privilégiés.

Les lauréats seront appelés à nouer des relations de travail avec les milieux artistiques, universitaires et culturels du Liban. Pour ce faire, ils pourront s'appuyer sur les équipes de l'Institut français du Liban et les collaborations nouées avec les partenaires locaux.

Disciplines concernées

- Architecture/paysage/urbanisme
- Arts numériques/arts visuels
- Photographie
- Arts de la rue/cirque/marionnettes
- Arts plastiques
- Bande dessinée
- Cinéma (animation, documentaire, fiction, art vidéo…)
- Danse
- Design/graphisme
- Littérature
- Mode
- Musique
- Sciences humaines et sociales
- Théâtre

Dispositifs de résidence

La Villa Al Qamar propose deux dispositifs distincts :

En solo : un/une candidat(e) de nationalité française propose un projet.
En tandem : un/une candidat(e) de nationalité française avec un/une candidat(e) libanais(e) présentent un projet commun.

Critères d'éligibilité

Le/la candidat(e) du programme doit :

- Être engagé(e) dans la vie professionnelle et justifier d'un parcours artistique professionnel (travaux antérieurs)
- Parler français et anglais ou arabe
- Se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour
- Être un/une artiste de nationalité française
- Être un/une artiste de nationalité libanaise dans le cadre du tandem
- Aucune limite d'âge n'est imposée.

Critères de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du/de la candidat(e), une attention particulière sera portée à :

- L'ancrage territorial du projet en indiquant des contacts éventuellement déjà identifiés sur place
- La qualité et les perspectives du projet
- Les dispositifs de sortie de résidence et de médiation (rencontres, ateliers, conférences etc.) proposés dans le cadre de la résidence

Dates et durée de la résidence

La durée de résidence est d'un à trois mois, d'avril 2023 à décembre 2023 selon les dispositifs suivants :

- En tandem : un mois et demi pour les tandems.
- En solo : une période allant d'un mois et demi à trois mois.

Périodes de résidence souhaitées entre avril et octobre

Les périodes de résidence ne peuvent pas être fractionnées en plusieurs séjours ; la durée minimale préconisée de résidence est d'un mois et demi.

Prise en charge par la structure de résidence et modalités d'accueil

- Le versement d'une allocation de séjour d'un montant mensuel de 1000 euros couvrant les frais de vie des artistes
- Le versement d'une allocation de production d'un montant forfaitaire de 2000 euros
- **Ces allocations ne constituent ni un cachet, ni un salaire**
- La prise en charge d'un billet d'avion A/R France Liban en classe économique pour les transports internationaux.
- La prise en charge du logement sur place pendant la durée de la résidence.
- La mise à disposition d'un véhicule sous réserve de la détention d'un permis de conduire.
- La mise à disposition, en fonction des besoins et des disponibilités, de matériel technique et d'espaces de travail. Le matériel mis à disposition couvre les besoins techniques élémentaires des projets (son et lumière, vidéoprojecteur). **Tout besoin technique supplémentaire et spécifique aux disciplines concernées sera à la charge de l'artiste, intégré dans le budget de production.**
- L'accompagnement logistique et artistique (traduction, mise en contact) par l'équipe de l'Institut français du Liban.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

Documents à joindre au dossier :

- Description synthétique du projet (maximum 10 pages) précisant le lieu préconisé de résidence (Chouf, Nord, Sud) et l'ancrage territorial du projet, les motivations de la demande, les actions de médiation et/ou de sorties de résidences envisagées (rencontres, ateliers, conférences etc.), les suites du projet.

- CV ou biographie détaillé sur les activités menées par le/la candidat(e) (programmation, exposition, publications etc.).
- Portfolio (images, textes, publications).
- Éventuelles lettres de recommandation.

Calendrier de sélection et résultats

Date-limite de dépôt des dossiers : 22 janvier 2023.
Audition des candidat(e)s pré-sélectionné(e)s : entre le 6 et le 17 février 2023
Sélection finale et annonce des résultats : début mars 2023.

Un comité de présélection composé de personnalités de la scène artistique libanaise, de représentants de l'Institut français du Liban et de l'Institut français de Paris désignera les candidats qui seront auditionnés.
Les candidat(e)s retenu(e)s sont prévenu(e)s personnellement à l'issue du comité final de sélection.
L'annonce des lauréat(e)s sera diffusée sur le site de l'Institut français du Liban et sur les réseaux sociaux.